

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°68/2026

Nombre de

Conseillers :

en exercice :

présents :

votants :

L'an deux mille vingt six

le : cinq juin

le Conseil Municipal de la Commune de SIMIANE

COLLONGUE,

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. Philippe ARDHUIN, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mai 2026

PRESENTS : MM. TOUS EXCEPTES :

OBJET :

**ETAT D'ASSIETTE
ET DESTINATION
DES COUPES DE
BOIS POUR
L'ANNEE 2026**

-PROCURATIONS :

- M. Patrick GARGUILO à Mme Anna GAGLIARDI
- M. Noé GUIGONET à Mme Marie-Line LEPAGE BAGATTA
- M. Paul MAISON à Mme Marina BARRESI
- M. Bernard NEDJAR à M. Robert CANAMAS
- Mme Dominique VALOIS à M. Philippe ARDHUIN

Vu le Code Forestier, en particulier les articles L212-2, L214-5 à 8, L214-10, L214-11 et L243-1 ;

Vu la Charte de la Forêt Communale, en particulier les articles 14 à 23 ;

Considérant le document de plan d'aménagement forestier en vigueur pour la forêt communale ;

Considérant les éléments précédemment présentés par l'ONF, notamment la vue d'ensemble des coupes prévues au plan d'aménagement forestier, celles reportées et anticipées ;

Considérant la proposition d'état d'assiette des coupes faite par l'ONF le 10 juillet 2025 pour l'exercice 2026 avec les propositions de destination pour ces coupes ou leurs produits.

Certifié exécutoire

**Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture**

le :

Publié ou Notifié

le : 22/06/2026

Le Conseil Municipal,

-APPROUVE la proposition d'assiette des coupes faites par l'ONF pour l'exercice 2026 avec les propositions de destination pour ces coupes ou leurs produits suivantes :

1) Etat d'assiette des coupes de l'exercice 2026 pour lesquelles l'ONF procédera à la désignation, comme suit :

Parcelle (UG)	Type de coupe ^a	Volume présumé réalisable (m ³)	Surface à parcourir (ha)	Coupe prévue à l'aménagement (Oui/Non)	Année prévue à l'aménagement
3	EM	4	0.2	non	-
5	EM	85	6.76	non	-

EM = coupe d'emprise (BDS de pistes DFCI) – piste ET102

2) ORIENTATION de mise en marché

Dénomination du chantier forestier	Produits	Bois façonnés			Bois sur pied	
		Contrat d'appro	Vente simple	Délivrance	Vente simple	Délivrance
Parcelles 3 et 5	Bois trituration	X				

Dans le cadre de produits façonnés proposés en vente, la commune de **SIMIANE-COLLONGUE** accepte que ses bois soient regroupés avec des bois similaires provenant d'autres propriétaires et ainsi améliorer leur attractivité pour les potentiels acheteurs et maximiser sa probabilité de recette.

Oui Non

3) Modalités de mise à disposition à l'ONF des bois destinés à être vendus façonnés par contrat d'approvisionnement

Dénomination du chantier forestier	Mise à disposition à l'ONF des bois bord de route (1)	Mise à disposition à l'ONF des bois sur pied (2)

(1) Dans le cas d'une mise à disposition à l'ONF de bois façonnés bord de route, le Propriétaire se charge, conformément à l'article L.214-11 du code forestier, de l'ensemble des opérations d'exploitation (abattage, débardage, remise en état, cubage / classement) soit en Régie, soit en faisant appel à une ou plusieurs ETF. Il a la possibilité de confier à l'ONF une prestation d'assistance technique à donneur d'ordres.

(2) Dans le cas d'une mise à disposition à l'ONF de Bois sur pied destinés à être vendus façonnés, l'ONF se charge conformément à l'article L.214-7 du code forestier de l'ensemble des opérations liées à l'exploitation (abattage, débardage, remise en état, cubage / classement...).

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Maire,
Philippe ARDHUIN



Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

à destination des communes de la Métropole Aix-Marseille-Provence

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

A renvoyer à charleyn.voelkel@ampmetropole.fr

Date de la candidature	
Nom de la commune	
Nom, prénom et fonctions de la personne qui complète le formulaire	
<i>Volet(s) sur lesquels la commune souhaite bénéficier de l'accompagnement.* Cochez-la ou les cases et répondez aux questions suivantes.</i>	
<input type="checkbox"/> Volet 1 Accompagnement sur la prévention et le tri global des DAE produits par les communes	
Nom du référent chargé de piloter le projet au sein de la commune	
Fonctions du référent	
Coordonnées du référent	
Critère 1	Pouvez-vous décrire les motivations de la commune pour travailler sur un tel projet ?
Critère 2	Pouvez-vous citer l'acte, la délibération ou tout autre document (note interne, courrier... ou stratégie) qui atteste de l'engagement de la commune sur cette thématique ?

Critère 3	Pouvez-vous décrire les services municipaux qui sont, ou qui seront, impliqués dans le projet au côté du référent ?
<input type="checkbox"/> Volet 2A Accompagnement sur la lutte contre le gaspillage alimentaire	
Nom du référent chargé de piloter le projet au sein de la commune	
Fonctions du référent	
Coordonnées du référent	
Critère 1	Pouvez-vous décrire les motivations de la commune pour travailler sur un tel projet ?
Critère 2	Pouvez-vous citer l'acte, la délibération ou tout autre document (note interne, courrier... ou stratégie) qui atteste de l'engagement de la commune sur cette thématique ?
Critère 3	Pouvez-vous décrire les services municipaux qui sont, ou qui seront, impliqués dans le projet au côté du référent ?

☐ Volet 2B*	
Accompagnement sur le traitement des biodéchets	
Nom du référent chargé de piloter le projet au sein de la commune	
Fonctions du référent	
Coordonnées du référent	
Critère 1	Pouvez-vous décrire les motivations de la commune pour travailler sur un tel projet ?
Critère 2	Pouvez-vous citer l'acte, la délibération ou tout autre document (note interne, courrier... ou stratégie) qui atteste de l'engagement de la commune sur cette thématique ?
Critère 3	Pouvez-vous décrire les services municipaux qui sont, ou qui seront, impliqués dans le projet au côté du référent ?
☐ Volet 2C	
Accompagnement sur la prévention des végétaux (déchets verts)	
Nom du référent chargé de piloter le projet au sein de la commune	
Fonctions du référent	
Coordonnées du référent	
Critère 1	Pouvez-vous décrire les motivations de la commune pour travailler sur un tel projet ?

Critère 2	Pouvez-vous citer l'acte, la délibération ou tout autre document (note interne, courrier... ou stratégie) qui atteste de l'engagement de la commune sur cette thématique ?
Critère 3	Pouvez-vous décrire les services municipaux qui sont, ou qui seront, impliqués dans le projet au côté du référent ?
Date et signature	

* Rappels : Vous pouvez librement candidater sur le volet 1 et / ou les volets 2A et 2C. Pour candidater sur le volet 2B, la commune doit préalablement avoir déjà mis en place d'un plan d'actions précis et détaillé de réduction des déchets produits par ses services, dont la mise en place d'un plan de réduction du gaspillage alimentaire et de réduction des déchets verts. Celui-ci devra être validé par la Métropole.